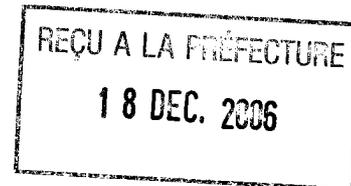


Service instructeur
DIRT

3^{ème} Commission - N° 2007/I - 3^e/06

Service consulté
DIF



BUDGET PRIMITIF 2007
Transports et Infrastructures
Entretien et maintenance des routes départementales

Résumé : *Le présent rapport propose les inscriptions budgétaires 2007 relatives aux travaux d'entretien et de maintenance des routes départementales.*

A la date du 1^{er} janvier 2006, le réseau des routes départementales s'est trouvé accru de 140 kilomètres, en raison du transfert de routes nationales opéré en application de l'article 18 de la loi du 13 août 2004.

L'impact de ce transfert sur les dépenses consacrées à l'entretien et à la maintenance des routes départementales est bien entendu pris en compte, comme en 2006. En contre partie, l'Etat versera au Département une compensation financière fixée à 1, 976 M€.

I - FONCTIONNEMENT – ENTRETIEN DU RESEAU ROUTIER

Le budget de fonctionnement proposé pour l'année 2007 est en augmentation de 2 % par rapport à celui de 2006.

Les modifications significatives portent sur :

1. Entretien courant :

Une augmentation de 6 % qui tient compte de l'évolution des coûts de revient.

2. Travaux pour compte de tiers :

Une augmentation de 270 000 € en raison du transfert des routes nationales pour ce poste qui correspond à des réparations du domaine public dont les dépenses sont remboursées par les assurances des auteurs de dégâts (la recette correspondante est perçue par le Département).

3. Fonds de concours à l'Etat :

La convention de mise à disposition qui justifiait depuis 1993 ce fonds de concours cessera d'exister sous sa forme actuelle au 1^{er} janvier 2007, date à laquelle le personnel de la DDE sera transféré. Toutefois le Département continuera à verser à l'Etat d'une part, le montant correspondant aux indemnités et heures supplémentaires des agents, tant que ceux-ci n'auront pas exercé leur droit d'option (au plus tôt au 1^{er} janvier 2008) et d'autre part, une participation au coût d'éclairage public des intersections RN/RD situées hors agglomération.

Il en découle une diminution du montant du fonds de concours qui est ramené de 1 231 000 € à 840 000 €.

Au total, la dotation qu'il vous est proposé de voter pour les dépenses de Fonctionnement s'élève à 12 556 440 € (contre 12 316 000 € au BP 2006)

II - INVESTISSEMENT

Les politiques développées concernent :

- la maintenance des routes départementales ;
- la sécurité routière ;
- l'exploitation.

Chacune de ces politiques est déclinée en programmes détaillés ci-après.

1 - **Maintenance des routes départementales (Politique A03)**

Cette politique recouvre les sept programmes suivants :

1.1 - Programme A031 - Travaux de renforcement sur RD

La politique en matière de renforcement des chaussées concerne le renouvellement des couches de roulement et les travaux connexes sur routes départementales (reprofilage ou renforcement de la structure après étude de l'existant). Les critères de choix des sections à réaliser ainsi que le type de revêtement sont issus de la politique routière, approuvée lors de la séance du 10 décembre 2004 (rapport n°2005/1 - 3^{ème}/05), et prennent en compte notamment la hiérarchisation du réseau, la périodicité de renouvellement des différentes techniques et le trafic.

Ces travaux constituent une intervention préventive périodique indispensable pour permettre de maintenir le patrimoine en état, d'assurer l'étanchéité de la route et de garantir une adhérence correcte.

Le tableau ci-dessous récapitule les travaux réalisés en 2006 :

Types de travaux	Surfaces revêtues	Nombre de sections	Coût
Enrobés	870 000 m ²	110	7 600 000 €
Enduits superficiels	360 000 m ²	26	1 100 000 €
Enduits sans rejets	450 000 m ²	42	1 760 000 €

Pour solder les programmes antérieurs et réaliser le programme 2007, il est proposé d'inscrire :

- en AP : 10 000 000 €
- en CP : 9 500 000 €

1.2 - Programme A032 - Calibrage en traverse d'agglomération

Les travaux de calibrage consistent, soit en un décaissement du corps de chaussée et sa remise à neuf, soit en un simple renforcement de la couche de roulement.

Ces opérations accompagnent le plus souvent des travaux sous maîtrise d'ouvrage communale qui comprennent :

- soit la pose de bordures et la réalisation de trottoirs, subventionnés par le Département dans le cadre du programme « évacuation des eaux pluviales » ;
- soit des travaux destinés à augmenter la sécurité en créant un environnement urbain, qui peuvent faire l'objet de subventions départementales dans le cadre du programme « aménagements de sécurité en traverse d'agglomération ».

Pour la réalisation des travaux de calibrage, la maîtrise d'ouvrage départementale est presque systématiquement confiée à la commune au titre d'un mandat.

En 2006, 80 opérations ont été réalisées ou sont en cours de travaux pour un montant engagé d'environ 7 500 000 €.

Pour solder les programmes antérieurs et engager les opérations en 2007, il est proposé d'inscrire :

- en AP : 9 002 103 €
- en CP : 3 010 000 €

1.3 - Programme A033 - Plantations

A ce titre sont effectuées des interventions de petite envergure destinées à améliorer l'environnement paysager des routes départementales.

En 2006, des opérations spécifiques de plantations sur quelques bretelles des échangeurs de la RD 430 (passage de la voie ferrée, saut de mouton Schoenensteinbach, échangeur RD44, échangeur RD4b) ont été réalisées afin de minimiser les interventions de fauchage ultérieures.

Il est proposé d'inscrire :

- en AP : 43 000 €
- en CP : 38 000 €

1.4 - Programme A034 - Construction et rénovation d'ouvrages d'art

Le patrimoine a été enrichi par 250 ouvrages existants sur les RN transférées par l'Etat au 1^{er} janvier 2006 ; ce patrimoine important qui comprend maintenant près de 1 200 ouvrages et 1 000 murs de soutènement, exige une

surveillance constante et l'engagement de travaux dont la nécessité apparaît lors des inspections périodiques.

En 2006 plusieurs chantiers ont été terminés :

Mise en conformité de dispositifs de retenue sur 6 ouvrages franchissant l'autoroute A 36

- RD 466 - Réparation de l'ouvrage sur la Doller à Sentheim
- RD 18b - Réparation de l'ouvrage sur l'Ill à Niederentzen,
- RD 417 - Réparation d'un belvédère au col de la Schlucht,
- RD 48 - Réparation du trottoir en encorbellement sur la Lièpvrette à Sainte - Marie-aux-Mines,
- RD 7b - Réparation de l'ouvrage sur le ruisseau Krebsbach à Manspach,

Plusieurs chantiers ont démarré ou sont en cours de démarrage :

- RD 12 - Reconstruction de l'ouvrage sur le canal du Rhône au Rhin déclassé à Biesheim
- RD 66 - Réparation de l'ouvrage sur le canal de décharge de l'Ill à Mulhouse
- RD 141 - Réparation de l'ouvrage sur la Thur à Mitzach
- RD 13 bis III - Réparation de l'ouvrage sur la Thur à Husseren Wesserling
- RD 14 bis IV - Réparation de l'ouvrage sur le Bourbach à Bourbach-Le-Haut

Cinq marchés d'études sont en cours d'exécution :

- RD 201 - Ouvrage sur le canal de Huningue à Illzach,
- RD 201 - Ouvrage sur le canal Vauban à Réguisheim,
- RD 468 - sur le canal de Huningue à Kembs,
- RD 466 - sur le canal du Rhône au Rhin à Heidwiller.
- RD 473 - Réparation d'un mur à Ferrette

Pour 2007, il est prévu de poursuivre les chantiers commencés et d'engager des travaux notamment sur les ouvrages suivants :

- RD 17 - Réparation des ouvrages sur le Froeschgraben et sur l'Ill à Hirtzbach
- RD 66 - Réparation de l'ouvrage sur voies ferrées à Mulhouse
- RD 44 - Réparation de l'ouvrage sur la RD 83 à Bollwiller

En outre les études commencées en 2006 seront poursuivies et de nouvelles études seront engagées pour préparer des dossiers de réparation ultérieure :

- RD 416 - Réparation de l'ouvrage sur la Fecht à Ostheim
- RD 19 - Réparation de l'ouvrage sur la Thur à Staffelfelden
- RD 19 - Réparation de l'ouvrage sur la RN 66 à Wittelsheim
- RD 83 - Réparation de l'ouvrage sur la RN 66 à Cernay
- RD 459 - Réparation de l'ouvrage sur le Robinot vers le Col de Sainte-Marie-Aux-Mines.

Pour l'ensemble de ces actions, il est proposé d'inscrire :

- en AP : 1 975 000 €
- en CP : 2 877 000 €

A noter que ces propositions comprennent un montant de 100 000 € en CP pour l'acquisition d'un logiciel de gestion du patrimoine ouvrages d'art ; cet outil indispensable va pouvoir être mis en œuvre par deux agents qui doivent venir renforcer l'effectif de l'Unité responsable dans le cadre du transfert du personnel de la Direction Départementale de l'Équipement.

1.5 - Programme A035 - Maintenance des ouvrages d'art

Les travaux courants de maintenance ont concerné 90 ouvrages et ont été exécutés au titre de marchés à bons de commandes dans les proportions suivantes :

10 % de réparations de garde corps
83 % de réparations de structures
7% de travaux divers de remise en peinture, de réparations de joints de chaussées et de remplacement de traversées sous chaussée

Pour 2007, afin de permettre la réalisation de travaux de même importance il est proposé d'inscrire :

- en AP : 1 500 000 €
- en CP : 1 500 000 €

1.6 - Programme A036 - Aménagements de maintenance urgents

Ce programme vise à permettre de réaliser dans l'année des aménagements de voirie imprévus, mais dont la nécessité s'avère urgente pour la maintenance de la route. Il a été réalisé à ce titre, 5 opérations en 2006, pour un montant de 80 000 € TTC (notamment RD 238 – signalisation de l'Autoport à Sausheim et des travaux de mise à niveau de regards sur plusieurs routes départementales).

Pour la poursuite des opérations engagées et pour l'engagement éventuel d'opérations nouvelles, il est proposé d'inscrire en 2007 :

- en AP : 100 000 €
- en CP : 80 000 €

Les opérations à réaliser sur ce programme seront soumises à la décision de la Commission Permanente.

1.7 - Programme A037 - Etudes et investigations sur ouvrages d'art

Ce programme permet de financer les études et investigations faites sur les ouvrages d'art, de manière distincte des dépenses de réparation proprement dites qui peuvent en découler, lorsque celles-ci ne font pas encore l'objet d'une programmation budgétaire.

Pour 2007, il est proposé d'inscrire :

- en AP : 153 000 €
- en CP : 112 000 €

2 - **Sécurité routière (Politique A04)**

A travers les deux programmes ci-après, il est procédé à des améliorations ponctuelles du réseau routier en vue de le rendre plus sûr.

2.1 - Programme A041 - Opérations de sécurité

Il s'agit d'interventions dont le coût unitaire moyen est de l'ordre de 20 000 €. Ces aménagements sont destinés à rectifier un virage, améliorer la visibilité, protéger les accotements, etc.

En 2006, la réalisation d'un programme de sécurité portant sur 49 opérations a été confiée aux 13 Subdivisions de l'Équipement, en tant que maîtres d'œuvre. Début octobre, 833 000 € étaient engagés. En outre, pour la cinquième année consécutive, 12 carrefours ont été équipés de plots de bordures réfléchissants.

Par ailleurs, au titre de ce même programme, ont été réalisés des actions visant à protéger les obstacles latéraux sur la RD 419 (entre Tagsdorf et Jettingen) avec la pose de glissières et sur la RD 83 par la pose d'écrans moto sur les glissières le long des bretelles des échangeurs.

Cette démarche d'amélioration de la sécurité sera poursuivie en 2007, par la réalisation d'une cinquantaine d'opérations ponctuelles, la mise en place de plots de bordures sur des îlots et la protection d'obstacles latéraux.

Il est proposé d'inscrire :

- en AP : 900 000 €
- en CP : 900 000 €

2.2 - Programme A042 - Installation de voirie et acquisition de matériel de comptage

Au titre de ce programme sont effectuées des acquisitions de matériels ou de mobiliers principalement pour l'aménagement d'aires de repos ainsi que des acquisitions de matériels de comptage de trafic routier et de matériels d'essai de sécurité.

En 2006, près de 50 000 € ont été engagés pour ces interventions.

Pour l'exercice 2007, au vu du recensement des besoins en la matière, il est proposé d'inscrire :

- en AP : 75 000 €
- en CP : 75 000 €

3 - **Exploitation (Politique A05)**

Cette politique comprend quatre programmes relatifs aux équipements de la route.

3.1 - Programme A051 - Signalisation verticale

La mise en œuvre, par itinéraire, du schéma directeur de signalisation directionnelle validé par votre Assemblée début 2001 et la mise en conformité de la signalisation de police, le bornage ainsi que les panneaux d'entrée et de sortie d'agglomération se sont traduits cette année par des travaux chiffrés à environ 726 000 €.

Pour la poursuite de cette politique en 2007 il est proposé d'inscrire :

- en AP : 700 000 €
- en CP : 700 000 €

3.2 - Programme A052 - Signalisation horizontale

La signalisation horizontale sur les routes est un élément de sécurité et de confort, ce second aspect étant le plus apprécié des usagers. La totalité du réseau est équipée d'un marquage dont la nature et la périodicité de renouvellement ont été fixées dans la politique routière décidée par votre Assemblée. Sur ce programme est financé le marquage du réseau structurant pour un montant de travaux chiffré à environ 920 000 €.

Sur le réseau d'accompagnement le renouvellement annuel reste inscrit sur le budget fonctionnement et réalisé par le Parc de l'Équipement au titre de la convention de mise à disposition.

Pour l'exécution de cette politique en 2007, il est proposé d'inscrire :

- en AP : 950 000 €
- en CP : 950 000 €

3.3 - Programme A053 - Dispositifs de retenue

Les dispositifs de retenue, ou glissières de sécurité, permettent aux véhicules d'éviter de quitter la chaussée. Dans cet objectif, ils sont utilisés aux endroits où une sortie de route pourrait avoir une gravité particulière (obstacle fixe, grande dénivelée...).

Cependant, le véhicule étant maintenu sur la chaussée, il y a risque de collision avec d'autres véhicules. Par ailleurs, la présence des glissières engendre d'importantes servitudes d'entretien des dépendances. L'implantation de glissières nécessite donc une étude minutieuse au cas par cas.

Par ailleurs, les caractéristiques techniques à respecter conduisent à procéder à des mises en conformité, notamment à la suite de travaux de chaussée. Le montant des opérations engagées en 2006 est d'environ 980 000 €.

Il a été mis en place 11 300 mètres de glissières métalliques, 1 350 mètres de glissières mixtes bois-métal et 3 200 mètres d'écrans moto.

Pour faire face aux besoins en 2007, il est proposé d'inscrire :

- en AP : 1 000 000 €
- en CP : 1 000 000 €

A noter que ces montants comprennent une provision de 500 000 € pour commencer la mise en conformité des dispositifs de la RD 83. Toutefois cette démarche est liée au développement du recours introduit à l'encontre de l'Etat qui nous a transféré la RN 83 avec des équipements qui ne sont pas aux normes.

A ce titre, j'ai d'ailleurs dégagé la responsabilité du Département en écrivant à notre assureur le 4 septembre 2006.

3.4 - Programme A055 - Eclairage public

Ce programme créé en 2001, permet de mettre en œuvre les opérations éligibles au titre de la politique en matière d'éclairage public définie le 11 juin 1999.

Deux opérations ont été réalisées en 2006 ; sur le carrefour du château d'eau à Kingersheim et sur l'éclairage Illzach/Sausheim pour un montant d'environ 40 000 €.

Pour solder ces opérations et pour l'engagement éventuel d'opérations nouvelles, il est proposé d'inscrire en 2007 :

- en AP : 40 000 €
- en CP : 40 000 €

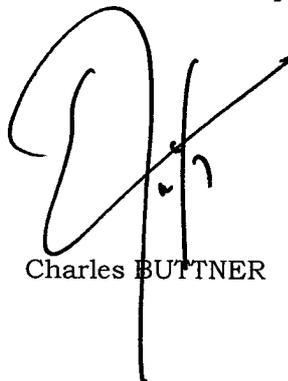
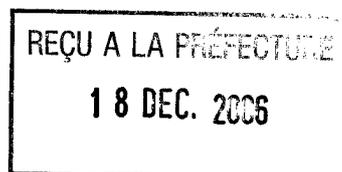
Au total, la dotation en crédits de paiement qu'il vous est proposé de voter pour les dépenses d'Investissement s'élève à 20 782 000 € (contre 20 588 054 € au BP 2006).

CONCLUSION

Je vous propose de bien vouloir :

- voter pour l'exécution de l'entretien et la maintenance des routes départementales :
 - en fonctionnement : 12 556 440 € de crédits,
selon la répartition figurant en annexe 1 ;
 - en investissement : 26 438 103 € d'autorisations de programmes
20 782 000 € de crédits de paiement
selon le détail par programmes, chapitres et millésimes figurant en annexe 2 ;
- m'autoriser à lancer les procédures de mise en concurrence, et signer les marchés correspondants ;
- donner délégation à la Commission Permanente pour toute procédure nécessitant des décisions spécifiques, ainsi que pour l'utilisation des crédits du programme A036 – Aménagements de maintenance urgents.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

BUDGET PRIMITIF 2007
Transports et Infrastructures
ANNEXE N° 1 AU RAPPORT N° 2007/I-3/06
Entretien et maintenance des routes départementales
Récapitulatif détaillé des inscriptions budgétaires en fonctionnement

LIBELLE		CHAPITRE	C P
Entretien courant		011	7 650 000
Viabilité hivernale (déneigement)		011	3 250 000
Travaux pour compte de tiers		011	510 000
Charges exceptionnelles		67	9 000
Autres participations : - Entretien Pistes cyclables - Ville de Mulhouse		65	140 000
		65	110 000
Autres prestations : Assistance à M.O. pour plantations			35 000
Fonds de concours à l' Etat (D.D.E.)		65	840 000
Concours divers :	Cotisation Association Départemens.Cyclables	011	5 000
	Espèces protégées - <i>Déviation de Wintzenheim</i>	62	6 000
	Entretien Ligne Colmar-Munster - <i>Rocade Ouest de Colmar</i>	61	1 440
TOTAL			12 556 440

REÇU A LA PRÉFECTURE
18 DEC. 2006

BUDGET PRIMITIF 2007
Transports et Infrastructures
Entretien et maintenance des routes départementales
ANNEXE N° 2 AU RAPPORT N° 2007/I - 28/06
Récapitulatif détaillé des inscriptions budgétaires en investissement

REÇU A LA PRÉFECTURE
18 DEC. 2006

Politique	Programme	Chapitre - Article	Millésime	AP	CP
A03	A031	21 - 2151	2006	0	100 000
		21 - 2151	2007	<u>10 000 000</u>	<u>9 400 000</u>
				10 000 000	9 500 000
	A032	21 - 2151	2002	0	100 000
		21 - 2151	2003	0	130 000
		20- 2033	2003	394	0
		21 - 2151	2004	0	270 000
		20 - 2033	2004	1 709	0
		21 - 2151	2005	0	1 200 000
		21 - 2151	2006	0	900 000
		21 - 2151	2007	<u>9 000 000</u>	<u>410 000</u>
				9 002 103	3 010 000
	A033	21 - 2121	2006	0	5 000
		21 - 2121	2007	40 000	30 000
		20 - 2033	2007	<u>3 000</u>	<u>3 000</u>
			43 000	38 000	
	A034	21 - 2151	2000	0	0
		21 - 2151	2001	0	100 000
		21 - 2151	2002	0	150 277
		21 - 2151	2003	0	6 000
21 - 2151		2004	0	30 723	
23- 23151		2005	0	200 000	
21 - 2151		2005	75 000	690 000	
21 - 2151		2006	0	1 250 000	
21 - 2151		2007	1 850 000	400 000	
20 - 2033		Tous	<u>50 000</u>	<u>50 000</u>	
			1 975 000	2 877 000	
A035	21 - 2151	2006	0	350 000	
	21 - 2151	2007	<u>1 500 000</u>	<u>1 150 000</u>	
		1 500 000	1 500 000		
A036	21 - 2151	2007	100 000	80 000	
A037	20 - 2031	2005	0	9 000	
	20 - 2031	2007	150 000	100 000	
	20 - 2033	2007	<u>3 000</u>	<u>3 000</u>	
		153 000	112 000		
A04	A041	21 - 2151	2006	0	50 000
		21 - 2151	2007	<u>900 000</u>	<u>850 000</u>
			900 000	900 000	
A042	21 - 2152	2007	40 000	40 000	
A042	21 - 2157	2007	35 000	35 000	
A05	A051	21 - 2152	2007	700 000	700 000
	A052	20 - 2033	2005	0	0
		21 - 2152	2007	<u>950 000</u>	<u>950 000</u>
			950 000	950 000	
A053	21 - 2152	2007	1 000 000	1 000 000	
A055	21 - 2152	2007	40 000	40 000	
			TOTAL	26 438 103	20 782 000

Propositions AP/CP BP 2007 Entretien et maintenance des routes départementales

Numero de Programme	Libellé du programme	AP proposés BP 2007	Crédits de paiements proposés BP 2007
A031	Travaux de renforcement sur RD	10 000 000,00	9 500 000,00
A032	Calibrage	9 002 103,00	3 010 000,00
A033	Plantations	43 000,00	38 000,00
A034	Const. et rénovation ouvrages d'art	1 975 000,00	2 877 000,00
A035	Maintenance d'ouvrages d'arts	1 500 000,00	1 500 000,00
A036	Aménagements de maintenance urgentes	100 000,00	80 000,00
A037	Etudes et investigations ouvrages d'art	153 000,00	112 000,00
A041	Opérations de sécurité	900 000,00	900 000,00
A042	Installation de voirie	75 000,00	75 000,00
A051	Signalisation verticale	700 000,00	700 000,00
A052	Signalisation horizontale	950 000,00	950 000,00
A053	Dispositif de retenue	1 000 000,00	1 000 000,00
A055	Eclairage public	40 000,00	40 000,00
		26 438 103,00	20 782 000,00

REÇU A LA PRÉFECTURE
18 DEC. 2006

Propositions BP 2007 Entretien et maintenance des routes départementales

Récapitulatif détaillé des inscriptions budgétaires en dépenses de fonctionnement

011 DIR DES INFRASTR.ROUT.& TRANSP

Politique	CP proposés
A01	1 440,00
A03	11 555 000,00
A05	840 000,00
A07	145 000,00
AG11	6 000,00
J01	9 000,00
	12 556 440,00

Total 12 556 440,00

REÇU A LA PRÉFECTURE
18 DEC. 2006